



leroyjeanpierre98@neuf.fr

### Contribution de Jean-Pierre LE ROY

#### Franchissement ouest, les inconvénients du tunnel

Tout récemment, nos médias locaux ont de nouveau évoqué les franchissements ouest de la Loire en amont de Cheviré. Fuites organisées, ballons d'essai, peu importe. Comme l'a confirmé le Président Retière devant le conseil fin 2012, le sujet est sur la table à Nantes Métropole et c'est tant mieux.

En août 2009, j'avais écrit des contributions concernant le franchissement urbain entre Trentemoult et Chantenay (Trentenay ?). Puisque tunnel peut-être il y aurait, mes interrogations concernant ce mode de franchissement restent les mêmes. En effet, le tunnel interdit les modes doux à savoir les piétons, les vélos et probablement les deux roues motorisés. Cela me semble très dommageable pour un franchissement dit urbain alors que sur les derniers ouvrages réalisés à l'est de l'agglomération, à la satisfaction générale, on a fait la part belle aux piétons et vélos.

Par ailleurs, j'avais suggéré de réaliser une jonction entre les lignes 1 et 3 du tram (3,6 Km) de façon à amorcer ces fameuses rocade qui nous font tant défaut sur ce réseau. La cohabitation d'un transport lourd fortement cadencé avec un flux automobile lui-même très probablement important ne me semble pas évidente dans un tel ouvrage, tant sur les aspects techniques que sécurité. Si, moyennant des surcoûts importants, on arrivait à faire cohabiter ces deux modes, il serait, de plus, nécessaire de prévoir de très longues rampes d'accès pour le tram car on sait qu'il ne peut gravir que de faibles pentes. Cela induirait un nouveau surcoût associé à l'allongement de l'ouvrage car au débouché coté Chantenay place Jean Macé nous nous situons à 25m au-dessus du niveau de la Loire. Ne devrait-t-il pas déboucher au-delà d'ailleurs, compte tenu de la longueur de la rampe nécessaire ?

La rocade de tram se justifie d'autant mieux à présent avec l'ouverture future de NDDL. En effet un flux considérable de nouveaux arrivants va venir s'installer sur l'ancienne zone aéroportuaire ainsi que sur la zone d'exclusion de bruit non loin du terminal de tram de la ligne numéro 3 de la Neustrie.

Par ailleurs, j'avais imaginé, mais je ne suis pas un expert, que l'on pourrait sur un ouvrage aérien, relier les gares de Chantenay et Pont-Rousseau par le sud (l'emprise ferroviaire existe déjà). Le tunnel interdit ce projet.

Alors se dirige-t-on vers un tunnel sans modes doux de déplacement, sans tram et éventuellement sans chemin de fer ? Je n'ose imaginer que ce beau projet puisse déboucher sur un simple aspirateur à voitures et que Nantes Métropole aille tout à coup à l'encontre de son audacieuse politique de mobilité douce qui commence à porter ses fruits....